

**INITIATIVE
CONCERTÉE
D'INTERVENTION
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DES JEUNES
ENFANTS
2011-2014**

Projet d'enquête et
d'intervention

**INITIATIVE
CONCERTÉE
D'INTERVENTION
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DES JEUNES
ENFANTS
2011-2014**

Projet d'enquête et
d'intervention

Édition :

La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

Ce document a été édité en quantité limitée et n'est maintenant disponible qu'en version électronique à l'adresse : **www.msss.gouv.qc.ca** section **Documentation**, rubrique **Publications**.

Le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011

Bibliothèque et Archives Canada, 2011

ISBN : 978-2-550-63408-9 (version imprimée)

ISBN : 978-2-550-63409-6 (version PDF)

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec. Cependant, la reproduction de ce document ou son utilisation à des fins personnelles, d'étude privée ou de recherche scientifique, mais non commerciales, sont permises à condition d'en mentionner la source.

BUT ET OBJECTIFS DU PROJET

Inspiré par les résultats des expériences locales et régionales menées au Québec depuis quelques années à l'aide de l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE)^{®*}, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), le ministère de la Famille et des Aînés (MFA), Avenir d'enfants et l'Institut de la statistique du Québec ont uni leurs efforts dans le cadre d'une initiative concertée d'intervention en faveur du développement optimal des jeunes enfants.

BUT

- Soutenir le développement des enfants québécois de 0 à 5 ans et mieux préparer leur entrée au premier cycle du primaire et leur réussite scolaire en s'appuyant sur la mesure de leur état de développement à la maternelle à partir de données d'enquête.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Soutenir la planification et les interventions dans les secteurs de la santé et des services sociaux, de l'éducation et de la famille ainsi que la complémentarité, la continuité et l'adaptation des services;
- Favoriser la mobilisation des communautés à l'égard du développement de l'enfant.

Le développement des enfants de même que leur réussite scolaire constituent des enjeux stratégiques pour le Québec d'aujourd'hui et de demain. En effet, un développement psychique, cognitif et social adéquat durant la petite enfance influence de façon déterminante la trajectoire scolaire, sociale et professionnelle des individus.

Il est donc essentiel, tant pour prévenir les problèmes d'adaptation et de développement que pour s'assurer de leur réussite scolaire, que la société québécoise se dote d'une initiative structurante et concertée pour favoriser le développement de ses enfants.

RETOMBÉES POTENTIELLES DU PROJET

- Connaître l'état de développement des enfants qui arrivent à l'école pour mieux soutenir leur apprentissage à la maternelle et au début du primaire;
- Amorcer la surveillance de l'évolution de l'état de développement des enfants qui entrent à l'école (reconduction du projet prévue tous les cinq ans);
- Améliorer l'efficacité des interventions en place et déterminer celles à mettre en œuvre pour répondre aux besoins des jeunes enfants et de leur famille avant leur entrée à l'école ainsi que pour mieux soutenir leur apprentissage scolaire;
- Mettre en œuvre des approches efficaces en milieu scolaire pour soutenir les enfants présentant des difficultés afin de réduire, à long terme, la proportion d'élèves à risque de décrochage.

* © Université McMaster, Hamilton, Ontario.

INSTRUMENT UTILISÉ POUR CONNAÎTRE LE DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS

L'IMDPE[®] est conçu pour évaluer les forces et les faiblesses des groupes d'enfants vivant dans une communauté ou dans un territoire donnés dans différents domaines de leur développement. Il s'agit d'un questionnaire rempli par les enseignantes et les enseignants de maternelle, qui répondent pour chacun des élèves de leur classe (20 minutes par enfant). Les questions font référence à des comportements simples et observables. L'IMDPE[®] a été conçu par l'Offord Center for Child Studies de l'Université McMaster. Il est largement utilisé dans les autres provinces canadiennes et à l'étranger, où il est connu sous l'appellation Early Development Instrument (EDI)[†]. Il est reconnu comme une mesure populationnelle fiable du développement des enfants, c'est pourquoi il a été retenu pour le Plan ministériel de surveillance multithématique du ministère de la Santé et des Services sociaux.

La mesure globale de l'IMDPE[®] révèle l'état de développement qu'ont atteint les enfants lors de leur entrée à l'école. Des études ont démontré que cette mesure constitue un bon indicateur global de l'état de développement des enfants et de leur capacité à atteindre les objectifs du programme d'enseignement primaire. Les cinq domaines spécifiques mesurés par l'IMDPE[®] sont les suivants :

- **Santé physique et bien-être** (motricité, préparation physique pour l'école, etc.);
- **Compétences sociales** (responsabilité, respect des pairs, etc.);
- **Maturité affective** (hyperactivité et inattention, comportements agressif, craintif et anxieux, etc.);
- **Développement cognitif et langagier** (intérêt et habileté pour la lecture et l'écriture, les mathématiques, etc.);
- **Habilités de communication et connaissances générales** (capacité à raconter une histoire, à communiquer ses besoins à l'adulte ou aux pairs, etc.).

Il est important de souligner que la finalité de l'IMDPE[®] n'est pas de fournir une mesure individuelle du développement, ni un diagnostic de retard de l'enfant, ni la performance du personnel enseignant ou de l'école. L'instrument renseigne sur la proportion des enfants d'une communauté qui sont considérés comme vulnérables dans chacun des cinq domaines de développement.

LA COLLECTE DE DONNÉES

La collecte de données a lieu au milieu de l'année scolaire, soit de février à avril, de manière à s'assurer, notamment, que l'enseignante ou l'enseignant connaît bien ses élèves et que ceux-ci ont eu le temps de s'adapter à la vie scolaire. Les parents devront consentir à ce que l'enseignante ou l'enseignant remplisse le questionnaire au sujet de leur enfant.

L'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM) sera menée auprès du personnel enseignant de la maternelle du Québec[‡] afin de générer des portraits représentatifs à l'échelle nationale, régionale et locale. Cette enquête serait répétée tous les cinq ans afin d'observer l'évolution

[†] Depuis 1999, l'utilisation de l'IMDPE[®] s'est étendue progressivement à tout le territoire de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Nouveau-Brunswick, et à plus petite échelle dans les autres provinces maritimes. L'IMDPE[®] est aussi employé dans toute l'Australie depuis 2009 (auprès de plus de 260 000 enfants) et dans de nombreux autres pays, dont la Nouvelle-Zélande, les États-Unis, le Royaume-Uni et les Pays-Bas.

[‡] Certaines exceptions s'appliquent.

de la situation et d'apprécier ainsi les progrès réalisés à la suite des actions qui seront posées dans chaque milieu.

COMMENT CETTE INITIATIVE CONCERTÉE PEUT-ELLE AIDER LES ACTEURS LOCAUX ET RÉGIONAUX QUI SOUHAITENT AGIR POUR LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS?

Les résultats de l'IMDPE[®], en fournissant un portrait précis des vulnérabilités des enfants de la maternelle, apportent un éclairage sur les domaines spécifiques dans lesquels il faut intervenir. C'est alors l'occasion pour plusieurs acteurs de s'interroger sur les ressources, les pratiques et les interventions appropriées en fonction des niveaux et des domaines de vulnérabilité constatés, et des besoins des familles de chaque territoire. Les programmes et les activités déjà en place peuvent aussi être réexaminés à la lumière des résultats.

Ces résultats et ces réflexions aideront donc les collectivités à prendre des **décisions éclairées** sur la façon d'appuyer le développement des jeunes enfants, tant durant la petite enfance que durant la période préscolaire et primaire. Ainsi :

À L'ÉCHELLE LOCALE, LE PROJET :

- permet de décrire l'état de développement des enfants à la maternelle et de connaître les domaines précis dans lesquels il faut intervenir;
- permet de préciser la nature des besoins des enfants dans les communautés et ainsi de mieux cibler les actions appropriées pour favoriser leur développement;
- offre aux acteurs concernés la possibilité d'ajuster les programmes et les interventions dès la petite enfance;
- est une occasion supplémentaire d'intensifier les collaborations entre les partenaires et de susciter des projets locaux dans le but de mieux préparer les enfants à l'école;
- offre la chance à des partenaires de divers secteurs d'unir leurs efforts pour établir des conditions favorables au développement des enfants et à leur réussite scolaire;
- permet d'orienter les interventions favorisant la réussite scolaire des élèves;
- permet de sensibiliser les parents à l'importance du développement de leur enfant avant son entrée à l'école et de les mobiliser pour le favoriser.

À L'ÉCHELLE RÉGIONALE, LE PROJET :

- permet de décrire l'état de développement des enfants à la maternelle et de connaître les domaines précis dans lesquels il faut intervenir;
- offre la possibilité de préciser les besoins et les interventions favorables à la réussite scolaire des élèves;

- est une occasion pour les acteurs en petite enfance, tels les services de garde éducatifs, les centres de santé et de services sociaux (CSSS), les organismes communautaires, le réseau scolaire et les tables de concertation, de partager leurs connaissances sur les parcours préscolaires;
- offre la chance à des partenaires de divers secteurs d'unir leurs efforts pour établir des conditions favorables au développement des enfants et à leur réussite scolaire.

COMPRENDRE ET AGIR : DEUX EXPÉRIENCES QUÉBÉCOISES

Les régions de Montréal et du Bas-Saint-Laurent ont toutes les deux mené une enquête portant sur le développement des enfants à l'aide de l'IMDPE[®]. La diffusion des résultats lors de rencontres réunissant les milieux concernés a servi de point de départ à un vaste mouvement de mobilisation des acteurs locaux et régionaux à l'égard des besoins des tout-petits et de leur famille dans ces deux régions.

L'EXPÉRIENCE DE MONTRÉAL

L'enquête En route pour l'école!, menée en 2006 dans la région de Montréal, a été orchestrée par la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux. Soutenue par un ensemble de partenaires venant de divers horizons (commissions scolaires, acteurs des réseaux locaux, etc.), l'enquête a révélé que 35 % des enfants montréalais sont vulnérables au moment de leur entrée à l'école et risquent d'éprouver des difficultés dans leur cheminement scolaire.

Le dévoilement des résultats a été l'occasion de lancer un appel à la concertation en proposant l'organisation de sommets locaux menant à un sommet régional, le Sommet montréalais sur la maturité scolaire. L'objectif de ces rencontres était de déterminer les besoins à combler pour promouvoir et mieux soutenir le développement des enfants du territoire. Les douze CSSS de l'île de Montréal ont ainsi convié leurs partenaires et plusieurs parents à assister à leur sommet local. Des rapports par quartier pour chacun des CSSS sont maintenant à la disposition des acteurs locaux afin qu'ils puissent analyser l'ensemble de la situation des enfants et des familles sur leur territoire et mettre en œuvre des actions concrètes pour mieux soutenir le développement des enfants.

L'EXPÉRIENCE DU BAS-SAINT-LAURENT

L'enquête portant sur le développement de l'enfant dans la région du Bas-Saint-Laurent est l'initiative d'un regroupement volontaire de partenaires régionaux et locaux qui travaillent ensemble afin de prévenir et de réduire, notamment, les retards de développement chez les enfants d'âge préscolaire afin de les préparer à une entrée scolaire réussie. Nommé COSMOSS (Communauté ouverte et solidaire pour un monde outillé, scolarisé et en santé), ce regroupement comprend des acteurs venant, entre autres, du réseau de la santé et des services sociaux (Agence et CSSS), des municipalités régionales de comté (MRC), du réseau de l'éducation (direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport – MELS et commissions scolaires) ainsi que du réseau du ministère de la Famille et des Aînés (MFA).

Les résultats de cette enquête conduite en 2009 ont été présentés à l'échelle locale. L'élaboration et la révision des plans locaux en petite enfance ainsi que l'analyse plus fine des données sont en cours.

DES EXEMPLES D' ACTIONS MISES EN ŒUVRE À LA SUITE DE L'EXPÉRIENCE DE CES DEUX RÉGIONS :

Actions mises en œuvre dans une commission scolaire

- Repérage des bassins de population où existe une proportion élevée d'enfants ayant un faible degré de maturité scolaire;
- Élaboration de mécanismes pour assurer une continuité des apprentissages et du développement des enfants entre le centre de la petite enfance (CPE) et la maternelle ;
- Création d'alliances entre les écoles primaires, les CSSS, les municipalités, les CPE et les organismes communautaires pour élaborer et réaliser des projets pour les enfants.

Actions mises en œuvre à l'échelle locale

- Formation de comités d'action locaux sur le développement de l'enfant à l'initiative des CSSS ou d'organismes communautaires, par exemple une maison de la famille;
- Organisation d'une journée de ressourcement sur la maturité affective par une table de concertation famille-enfance;
- Mise en œuvre, par une table de concertation jeunesse, de mécanismes pour améliorer les interventions auprès des enfants présentant des difficultés;
- Mise sur pied d'un outil qui vise à améliorer le passage des services de garde à l'école.

Actions mises en œuvre à l'échelle régionale

- Formation d'un comité régional pour une action concertée en développement de l'enfant regroupant des partenaires de divers secteurs et préparation d'un plan d'action avec les milieux locaux;
- Attribution de nouvelles ressources en interventions éducatives précoces dans certains CSSS.

Action mise en œuvre à l'échelle provinciale

- Production d'un guide visant l'enrichissement des pratiques en services de garde éducatifs à l'enfance en ce qui concerne le développement de l'enfant.

APPEL À LA MOBILISATION ET À LA CONCERTATION

Comme l'illustrent les expériences de Montréal et du Bas-Saint-Laurent, ce projet d'enquête nécessite une mobilisation des acteurs régionaux et locaux à toutes les étapes pour en assurer le succès, soit :

- pour préparer le milieu à la collecte;
- pour faire une analyse appropriée au moment de la diffusion des résultats;
- pour susciter, par la suite, la mise en œuvre d'interventions favorables au développement des jeunes enfants.

ÉCHÉANCIER

Hiver 2011 :	Démarrage des travaux avec les partenaires régionaux et nationaux
Printemps 2011 :	Début de l'opérationnalisation du volet enquête Préparation de la mobilisation des partenaires intersectoriels à l'échelle régionale et locale
Février, mars et avril 2012 :	Collecte des données auprès du personnel enseignant
Automne 2012 et hiver 2013 :	Analyse des données, préparation des portraits locaux et régionaux et du rapport national
À partir de l'été 2013 :	Diffusion des résultats Appropriation et mise à profit par les milieux Mobilisation des milieux pour la réalisation de projets d'intervention
Printemps 2017 :	Réalisation du deuxième cycle de l'enquête

STRUCTURE DE PILOTAGE DU PROJET

La structure de pilotage du projet à l'échelon national ainsi que le mandat des deux comités mis sur pied à cet effet sont présentés en annexe dans le document *Initiative concertée pour le développement des jeunes enfants : structure de pilotage du projet*.

RÔLE DES PARTENAIRES

Une vue d'ensemble du rôle des partenaires nationaux et régionaux est présentée dans le tableau figurant aux pages suivantes.

VOLET ENQUÊTE

Vue d'ensemble du rôle des partenaires intersectoriels dans la réalisation de la collecte de données par l'Institut de la statistique du Québec

	Réseau de la santé	Réseau de l'éducation	Réseau de la famille	Avenir d'enfants (AE)	Institut de la statistique du Québec (ISQ)
<p>Avant la collecte</p> <p>(2011 et début 2012)</p>	<p>MSSS</p> <ul style="list-style-type: none"> Faciliter les liens avec les autres ministères. Coprésider le comité directeur et le comité scientifique avec l'ISQ. Soutenir l'initiative concertée. <p>Directions régionales de santé publique</p> <ul style="list-style-type: none"> Participer à la promotion de l'enquête auprès des partenaires régionaux et locaux à l'aide d'outils d'information préparés à cet effet pour l'ensemble du Québec. Planifier et coordonner la démarche de mobilisation des acteurs intersectoriels régionaux et locaux. La conduite de cette démarche sera assurée par les DSP en collaboration avec les CSSS et avec les instances régionales des autres partenaires. Assurer la complémentarité des services et mettre à profit les instances de concertation déjà en place (ex. : petite enfance, jeunesse, persévérance scolaire). 	<p>MELS</p> <ul style="list-style-type: none"> Participer au comité scientifique et au comité directeur. Soutenir l'initiative concertée. Obtenir l'adhésion des commissions scolaires pour la collecte de données dans les écoles. Informers les instances syndicales des modalités retenues pour la réalisation de l'enquête et des conséquences pour le personnel enseignant. Participer à l'élaboration de la demande d'approbation à la CAI. Fournir les renseignements requis à l'ISQ, selon les prescriptions de la CAI. <p>Directions régionales du MELS</p> <ul style="list-style-type: none"> Soutenir la mobilisation des milieux scolaires à l'égard du développement de 	<p>MFA</p> <ul style="list-style-type: none"> Participer au comité scientifique et au comité directeur. Soutenir l'initiative concertée. <p>Bureaux régionaux</p> <ul style="list-style-type: none"> Soutenir la mobilisation des milieux à l'égard du développement de l'enfant en faisant la promotion de l'enquête à venir, de ses objectifs et de ses bénéfices auprès des partenaires régionaux et locaux du MFA (réseau des services de garde éducatifs, organismes communautaires Famille). 	<p>Équipe nationale d'AE</p> <ul style="list-style-type: none"> Participer au comité directeur et au comité scientifique. Soutenir l'initiative concertée. <p>Équipes régionales d'AE</p> <ul style="list-style-type: none"> Contribuer à la mobilisation des acteurs intersectoriels en faisant la promotion de l'enquête, de ses objectifs et de ses bénéfices auprès des partenaires régionaux et locaux d'AE. Collaborer, pour ce faire, avec chaque DSP et les principaux responsables régionaux. 	<ul style="list-style-type: none"> Coprésider le comité scientifique et participer au comité directeur. Obtenir la licence pour l'utilisation de l'IMDPE®. Effectuer certaines activités de communication pour la promotion de l'enquête en amont de la collecte. Obtenir du MELS les renseignements requis et l'approbation de la CAI à cet effet. Obtenir les autorisations des commissions scolaires, avec le soutien des DSP et d'AE au besoin. Élaborer le protocole et le soumettre au comité scientifique et au comité directeur.

	Réseau de la santé	Réseau de l'éducation	Réseau de la famille	Avenir d'enfants (AE)	Institut de la statistique du Québec (ISQ)
		<p>l'enfant en faisant la promotion de l'enquête à venir, de ses objectifs et de ses bénéfices.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inciter les commissions scolaires à participer à l'enquête. • Soutenir les actions pour obtenir l'adhésion des commissions scolaires pour la collecte de données dans les écoles. 			
<p>Pendant la collecte (février, mars et avril 2012)</p>	<p>MSSS Directions régionales de santé publique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser au besoin leurs partenaires du milieu scolaire à l'importance de participer au projet. 	<p>MELS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir au besoin le déroulement de la collecte. <p>Directions régionales du MELS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir au besoin le déroulement de la collecte. • Signaler les problèmes rencontrés afin de trouver rapidement des solutions. 	<p>MFA</p> <ul style="list-style-type: none"> • (à préciser au besoin) 	<p>Équipe nationale d'AE</p> <ul style="list-style-type: none"> • (à préciser au besoin) 	<ul style="list-style-type: none"> • Joindre les écoles, obtenir leur autorisation et transmettre l'information destinée au personnel enseignant et aux parents. • Recueillir le consentement du personnel enseignant et des parents. • Gérer la collecte de données sur le terrain et assurer les liens avec les commissions scolaires, les écoles et le personnel enseignant. • Saisir et valider les données recueillies.

VOLET ENQUÊTE

Vue d'ensemble du rôle des partenaires intersectoriels dans la réalisation de la collecte de données par l'Institut de la statistique du Québec

	Réseau de la santé	Réseau de l'éducation	Réseau de la famille	Avenir d'enfants (AE)	Institut de la statistique du Québec (ISQ)
Après la collecte (2012-2013...)	MSSS <ul style="list-style-type: none"> • Produire le rapport national avec la collaboration de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et de l'ISQ. • Diffuser les résultats nationaux et les mettre à profit dans des projets d'intervention nationaux en collaboration avec les partenaires de l'initiative. • Soutenir les DSP dans les activités régionales d'analyse, de diffusion et de mobilisation. Directions régionales de santé publique <ul style="list-style-type: none"> • Produire des rapports régionaux et locaux selon les besoins de la région avec leurs partenaires, par l'intermédiaire de l'Infocentre de santé publique et, s'il y a lieu, avec le soutien de l'ISQ et de l'INSPQ. • Diffuser les résultats et les mettre à profit, transférer les connaissances. • Coordonner la mobilisation des acteurs intersectoriels pour agir dans les communautés, en collaboration avec AE. • Faciliter la mise en réseau des acteurs engagés dans la mobilisation et l'intervention. • Favoriser la cohérence des projets de mobilisation. 	MELS <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir l'analyse des résultats. • Soutenir la diffusion des résultats. • Participer au comité directeur et soutenir les initiatives concertées à la suite des résultats de l'enquête. Directions régionales du MELS <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la mobilisation auprès des partenaires régionaux et locaux du milieu scolaire et contribuer activement à la diffusion des résultats. • Soutenir les initiatives mises en œuvre pour régler des problèmes ciblés à la suite des résultats de l'enquête et participer à celles-ci. 	MFA <ul style="list-style-type: none"> • Participer au comité directeur et soutenir l'initiative concertée. Bureaux régionaux <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la mobilisation auprès des partenaires régionaux et locaux du MFA (réseau des services de garde éducatifs, organismes communautaires Famille), et contribuer activement à la diffusion des résultats. 	Équipe nationale d'AE <ul style="list-style-type: none"> • Participer au comité directeur et soutenir l'initiative concertée. Équipes régionales d'AE <ul style="list-style-type: none"> • Contribuer activement à la diffusion des résultats et à la mobilisation des acteurs régionaux et des communautés locales soutenues par AE. • Collaborer, pour ce faire, avec les principaux responsables régionaux, dont les DSP (des ententes seront établies avec chacune des DSP). 	<ul style="list-style-type: none"> • Constituer le fichier de données. • Participer aux analyses et à la préparation du rapport national. • Soutenir les régions qui le souhaitent dans la préparation des rapports régionaux ou locaux. • Produire les rapports destinés aux commissions scolaires et aux écoles (<i>à confirmer</i>).

ANNEXE 1

STRUCTURE DE PILOTAGE

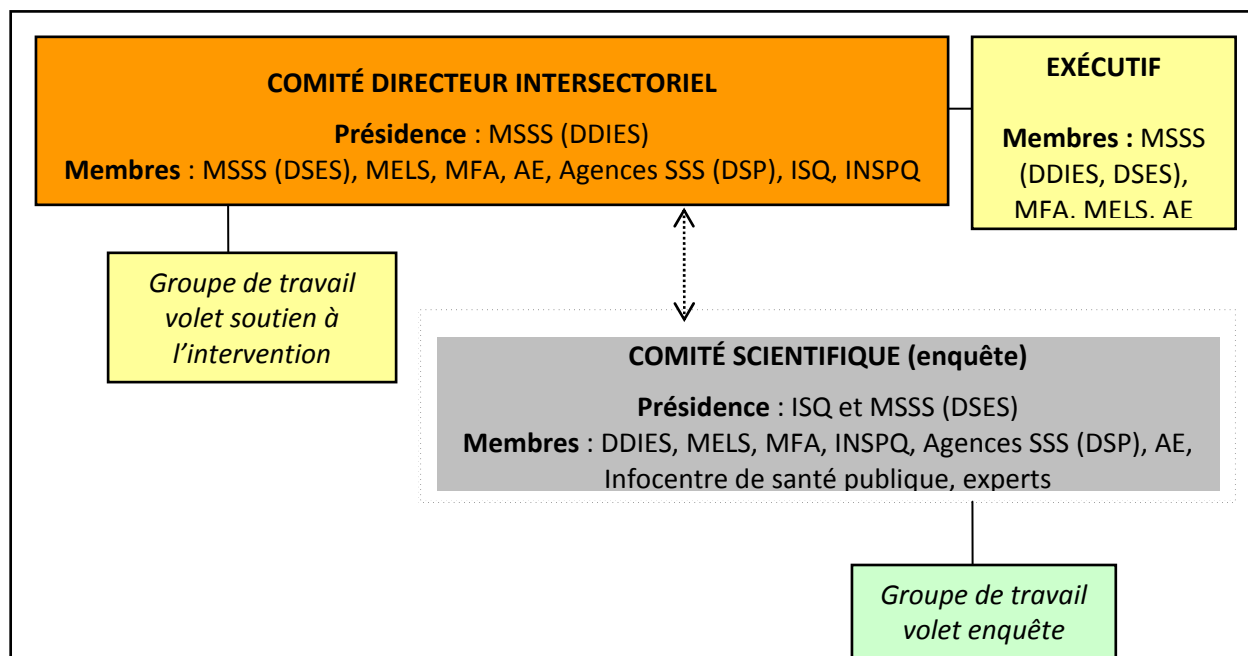
L'Initiative concertée pour le développement des jeunes enfants compte sur l'engagement des partenaires au sein de deux comités pour assurer la réussite du projet.

Le Comité directeur intersectoriel est présidé par la Direction du développement des individus et de l'environnement social (DDIES) du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Il réunit des gestionnaires représentant les différents partenaires régionaux et nationaux soit le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), le ministère de la Famille et des Aînés (MFA), Avenir d'enfants (AE), l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), la direction de la santé publique (DSP) de Montréal, ainsi que des représentants de la Table de concertation nationale de prévention-promotion (TCNPP) et de la Table de concertation nationale en surveillance (TCNS). Ce comité est secondé par un exécutif composé du MSSS, du MELS, du MFA ainsi que d'Avenir d'enfants. Il peut également compter sur un groupe de travail pour le soutenir dans ses travaux.

Le Comité scientifique de l'enquête est coprésidé par la Direction de la surveillance de l'état de santé du MSSS et par la Direction des enquêtes longitudinales et sociales de l'ISQ. Ce comité a pour mandat de conseiller l'ISQ et le MSSS sur les aspects scientifiques et méthodologiques du projet d'enquête, en tenant compte du contexte et des objectifs de mobilisation et d'intervention qui y sont associés dans le cadre de l'Initiative. Il fera ses recommandations au comité directeur intersectoriel sur tout sujet relié à l'enquête et pouvant avoir un impact sur l'atteinte des objectifs généraux de l'Initiative. Le comité scientifique est également soutenu par un groupe de travail.

La structure de pilotage est présentée dans la figure et le tableau ci-après.

STRUCTURE DE PILOTAGE DE L'INITIATIVE CONCERTÉE D'INTERVENTION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS 2011-2014 (NIVEAU NATIONAL)



Représentation des acteurs sur les comités

	Comité directeur intersectoriel	Comité scientifique	Groupe de travail (volet enquête)	Groupe de travail (volet intervention)
MSSS (DDIES)	présidence	membre	participation	participation
MSSS (DSES)	membre	coprésidence	participation	
ISQ (DELS)	membre	coprésidence	participation	
INSPQ	membre	membre		participation
AGENCES SSS (DSP)	membres désignés par la TCNS et la TCNPP	membres désignés par la TCNS et la TCNPP	participation de la DSP de Montréal	Participation
Avenir d'enfants	membre	membre		participation
MELS / MFA	membres	membres	participation	participation
Infocentre de santé publique		membre	participation	

Acronymes

DDIES :	Direction du développement des individus et de l'environnement social (MSSS)
DELS :	Direction des enquêtes longitudinales et sociales (ISQ)
DSÉS :	Direction de la surveillance de l'état de santé (MSSS)
DSP :	Direction de santé publique (régionale)
INSPQ :	Institut national de santé publique
ISQ :	Institut de la statistique du Québec
TCNPP :	Table de concertation nationale en prévention et promotion (MSSS et réseau)
TCNS :	Table de concertation nationale en surveillance (MSSS et réseau)

